

VIVRE EN BON VOISINAGE

ASTUCES POUR MIEUX VIVRE AVEC SES VOISINS



Aube
immobilier
office public de l'habitat
SiabA
société immobilière d'aménagement de l'Aube



VIVRE EN BON VOISINAGE

Vous ne choisissez pas vos voisins. Ils emménagent à côté, au dessus ou en dessous de chez vous, ou bien ils habitaient déjà là avant vous. La vie en société nous oblige à vivre ensemble quotidiennement en bonne intelligence et à entretenir de bonnes relations avec ses voisins.

Peut être n'aimez vous pas la musique écoutée modérément par votre voisin, votre rythme de vie n'est pas le même que le sien, vous vous couchez et partez travailler à des heures différentes, vos enfants se couchent tôt, vous souhaitez donc pour eux le calme et vos voisins sont bruyants le soir...

N'hésitez pas à dialoguer sereinement avec vos voisins pour trouver ensemble une solution qui apportera satisfaction à tous.

IL FAUT APPRENDRE À SE CONNAITRE ET À SE RESPECTER MÊME SI VOS MODES DE VIE SONT DIFFÉRENTS.

CONSEILS POUR DE BONS CONTACTS

DIRE BONJOUR



PARLER DU TEMPS
QU'IL FAIT



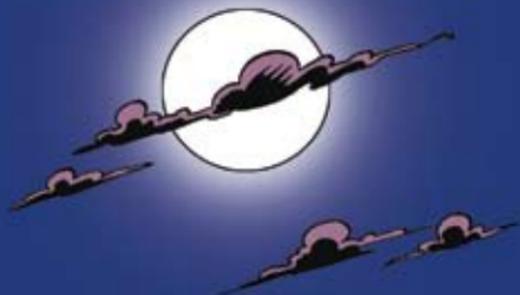
PRÉVENIR AVANT
UNE FÊTE



DONNER UN COUP
DE MAIN



BRUITS NOCTURNES



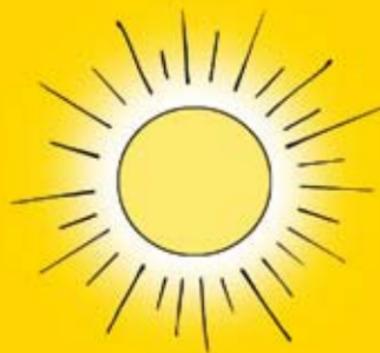
Tout le monde ne réagit pas de la même façon au bruit. Cependant, la majorité d'entre vous souhaite passer une soirée et une nuit calmes et tranquilles. Si certains vivent la nuit, ils doivent respecter le repos et le sommeil de leurs voisins.

**GARDEZ UN BON CONTACT AVEC
VOS VOISINS ET PENSEZ À EUX !**



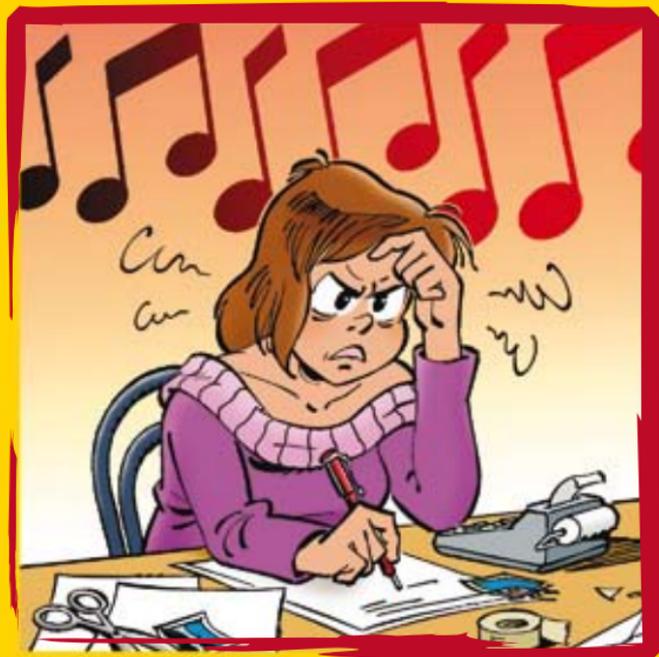


BRUITS EN JOURNÉE



Durant la journée, les bruits excessifs peuvent être dérangeants pour le voisinage. Pensez aux personnes qui travaillent à leur domicile, aux jeunes enfants et aux personnes âgées qui se reposent, aux malades qui ont besoin de tranquillité...

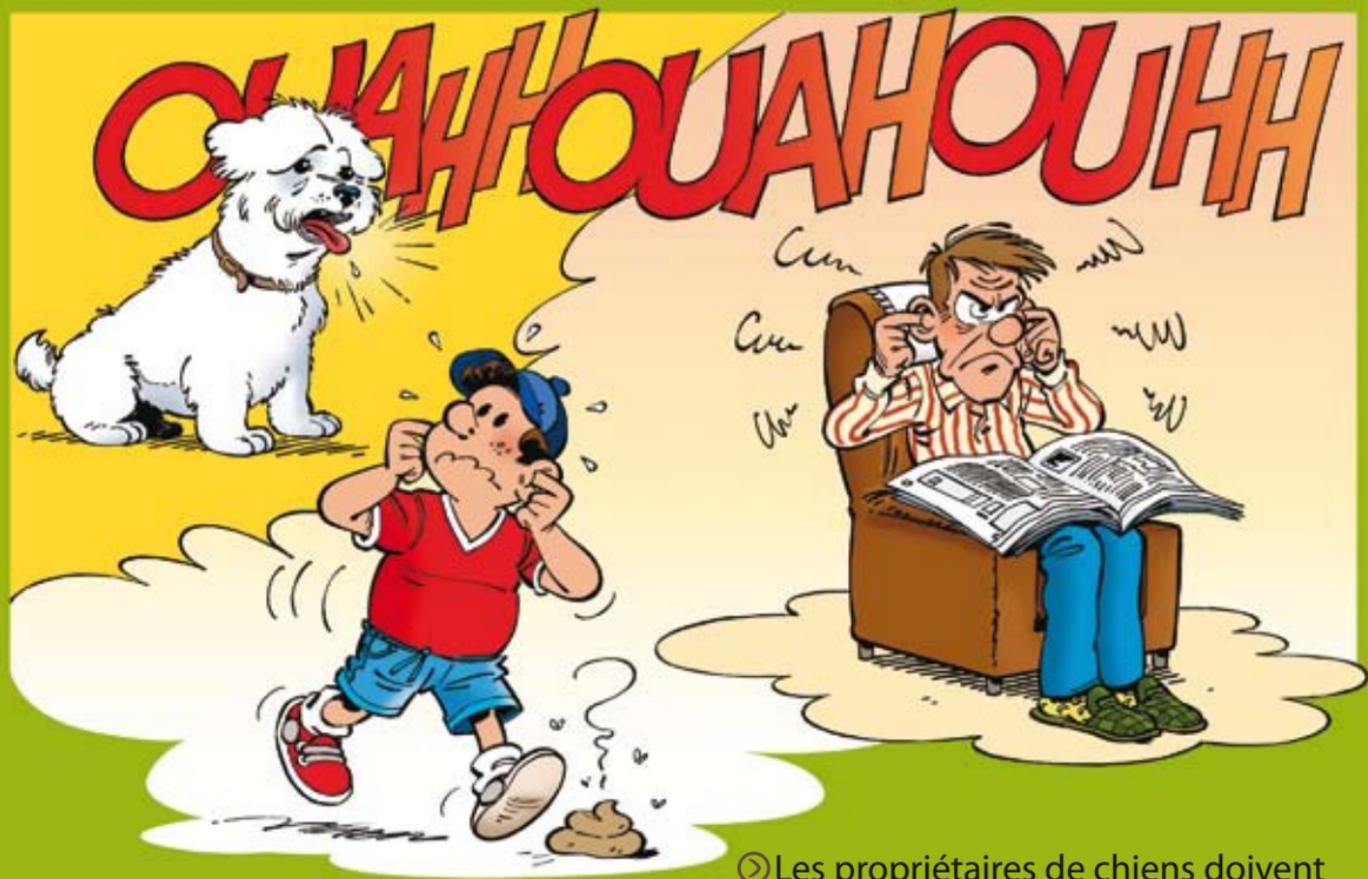
LIMITEZ LE SON DE VOTRE TÉLÉVISION ET DE VOTRE MUSIQUE, NE CRIEZ PAS, DÉPLACEZ VOUS SANS CHAUSSURE...



ANIMAUX DOMESTIQUES

- ⦿ Ne laissez pas votre chien tout seul pendant une journée
- ⦿ Faites attention à votre chien lorsque vous êtes dans un lieu public





➤ Les propriétaires de chiens doivent ramasser les besoins de leurs animaux.

HYGIÈNE DES PARTIES COMMUNES ET DES ABORDS

Les parties communes doivent toujours être dégagées pour prévoir tout risque de chute ou d'accident et permettre une circulation rapide et sans danger en cas d'incendie, notamment.

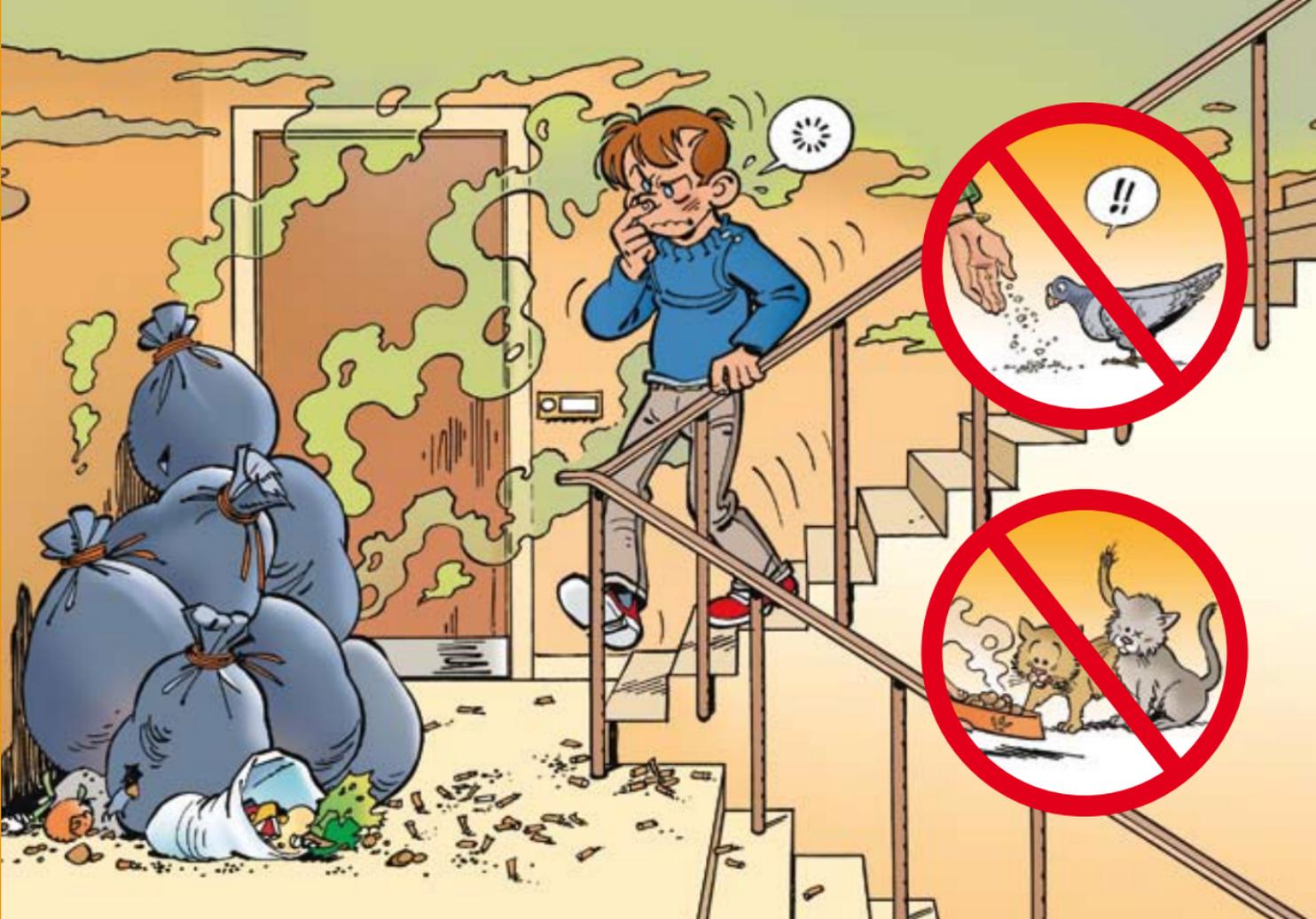
Les paliers et les escaliers ne sont pas des lieux de stockage de poubelles.

Des "containers" sont prévus à cet effet dans les sous-sols ou en extérieur.

En respectant ces consignes vous éviterez que les odeurs nauséabondes se répandent.

Il est également interdit de nourrir les pigeons et les chats car leur présence provoque de réels désagréments.

**DES EFFORTS DE NETTOYAGE SONT RÉALISÉS,
RESPECTEZ LA PROPRETÉ DES LIEUX POUR UNE
MEILLEURE QUALITÉ DE VIE.**



HYGIÈNE DE SON LOGEMENT

Entretien régulièrement et convenablement son logement est une marque de respect pour ses occupants mais aussi pour son voisinage.
Pensez également à l'aérer quelques minutes quotidiennement pour régénérer l'air et pour éviter l'humidité dans le logement.

UNE CUISINE MAL ENTRETENUE OU UN
LOGEMENT SALE SONT UNE INVITATION POUR
LA VERMINE (BLATTES, CAFARDS...)



VOUS AVEZ DES PROBLEMES AVEC VOS VOISINS ?



ESSAYEZ D'ABORD
DE LES RÉSOLVRE

③ **Demandez-vous :**

Ai-je raison de me plaindre ?

Le problème se pose-t-il souvent ou juste une fois de temps en temps ? Suis-je le seul à être embêté ou d'autres voisins ont-ils le même problème ?

ALORS... SONNEZ ET PARLEZ-EN

③ Avez-vous déjà parlé avec le fauteur de troubles ? Si ce n'est pas le cas...

N'ATTENDEZ PAS TROP POUR LE FAIRE

Si vous attendez trop pour en parler, vous serez tellement énervé que vous risquez d'exploser.

Ne cognez pas contre le plafond ou le mur, ne sautez pas sur le plancher.

PARLEZ AUX VOISINS !



➤ **Restez calme**

ou calmez-vous avant d'aller parler aux voisins. Réfléchissez à ce que vous allez dire. Soyez raisonnable et aimable. La colère appelle la colère et ne fait qu'empirer les choses.



➤ **Si le différend persiste, que faire ?**

Que faire si vous avez tout essayé pour faire entendre raison aux voisins et n'y êtes pas parvenu ?

Vous pouvez tenter d'entreprendre des actions avec d'autres voisins s'ils ont le même problème.

La meilleure solution est de contacter le gardien dont dépend votre logement.

Il entreprendra des démarches nécessaires et adaptées en concertation avec notre médiateur pour solutionner ce problème.

Le non respect de ces règles élémentaires de civisme, peut avoir de graves conséquences et notamment la résiliation de votre bail. Des sanctions pénales sont également encourues.